

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le mercredi 17 décembre 2025 à 09h30 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérien, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du mercredi 10 décembre 2025.

Présent(e)s : BOUCHARDON Mickaël, BOURJAT Laetitia, BERNARD Jérôme, BSERENI Stella, GRIFFE Gérard, MONTBLANC Christophe, PETITJEAN Gilbert, RAMERINI Danielle, SENECLAUZE Bruno, TOURVIEILHE Max.

Absent(e)s : AUDIGNIER Agnès, BARRY Francis, BECHERAS Philippe, BERGERON Solange, BIENNIE André, BOUSCHON Max, BRUN Claude, CARRIER Martine, CAVROY Antoine, CHAUMONT Jean-Luc, FERLAY Aurélien, FOUTRY Jean-Marie, FRANCOIS Patrick GAUTHIER Patrick, LAMBERT Jean-Michel, LARUE Fabrice, LEBRAT Jérôme, MAISONNAT Pierre, MASSOLA Christian, MAUDUIT Jean-Yvon, MAZET Grégory, MOULIN Gilbert, NAJI Driss, ROBERTON Gérard, SAIGNE Patrick SANCHEZ Josiane, SCHERER Antoinette, VILLARD Benoît.

Excusé(e)s : /

Pouvoirs : REYNAUD Christelle

Assistait en tant qu'invité : Frédéric JACOUTON

Nombre de membres en exercice : 40  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
    ○ Pour : 11  
    ○ Contre : 0  
    ○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mickaël BOUCHARDON

### ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES VANS EN CEVENNES

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5721-2 ;  
**Vu** les statuts du Syndicat Mixte Numérien validés par délibération du 18 juin 2025 et notifiés par arrêté préfectoral n°07-2025-09-17-00002 du 17 septembre 2025 ;  
**Vu** la délibération de la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes en date du 21 octobre 2025 ;

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

**Vu** que le Conseil syndical du 10 décembre 2025 initialement convoqué le 2 décembre 2025 n'a pas atteint le quorum requis ;

La Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes a entériné son adhésion au Syndicat Mixte Numérien lors de sa dernière assemblée délibérante.

Il est proposé au Conseil Syndical d'approuver sa demande d'adhésion conformément aux statuts du Syndicat Mixte NUMÉRIAN.

Il est annexé à la présente délibération :

- Annexe 1: Délibération de la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes n°007-200039832-20251027-D\_2005\_8\_2-DE entérinant son adhésion au Syndicat Mixte Numérien,
- Annexe 2 : Liste des adhérents du Syndicat Mixte Numérien au 17 décembre 2025,

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes.
- **AUTORISE** le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré à Le Pouzin, le 17 décembre 2025,**

**Le Président,**



**Jérôme BERNARD**